

DESJEPS Niveau II, délivré par la DRJSCS (inscrit au RNCP)

- *Formation de Directeurs(trices) de structures et de projets*

PREAMBULE

La circulaire CNAF n°2012-013, de juin 2012, relative à l'animation de la vie sociale fixe des exigences notamment sur la fonction de directeur de centre social, telle qu'énoncé ci-dessous.

L'exercice de la fonction de directeur d'un centre social nécessite une qualification de niveau II des carrières sociales, de l'animation sociale, du développement local et/ou de l'ingénierie sociale, ainsi que des compétences avérées sur les principaux domaines d'activité du management de ce type de structure : la conduite de projet dans un environnement complexe, l'animation du partenariat, de la vie associative et du bénévolat, la gestion des ressources humaines et la coopération des bénévoles, la gestion financière et administrative.

L'Union Francilienne des Fédérations des Centres Sociaux et socioculturels a souhaité mettre en place une formation DESJEPS spécifique aux fonctions de direction d'un centre social en étant partenaire d'un organisme de formation ayant une bonne connaissance du diplôme DESJEPS et garant d'une ingénierie de formation déjà éprouvée.

Ce partenariat s'entend sur :

- Un travail conjoint sur la demande d'habilitation de la formation
- Une formation DESJEPS dispensée par l'INFA, respectant les modalités pédagogiques prévues et travaillées conjointement avec l'Union Régionale des centres sociaux ; avec notamment des intervenants proposés par l'Union Régionale des centres sociaux et validés par l'INFA.

OBJECTIFS

- Construire la stratégie d'une organisation
- Gérer les ressources humaines et financières d'un secteur
- Diriger un projet de développement
- Organiser et être garant de la sécurité dans son champ d'activité (normes, législation, expertise du secteur)

Notre volonté est de former des directeurs ou futurs directeurs capables d'inscrire les actions ou projets qu'ils pilotent sur un territoire, de susciter, de construire et conduire des projets collectifs et innovants adaptés aux populations concernées et de fédérer une équipe de salariés et bénévoles dans une dynamique partenariale. Nos valeurs s'inscrivent dans une démarche d'Education Populaire, empreint d'une vision humaniste que transmet l'INFA depuis sa création, soucieuse de mettre au centre de la transformation sociale le public destinataire.

PRE-REQUIS

Etre titulaire :

- **soit du DEFA** ou de diplômes reconnus équivalents ;
- **ou du DEJEPS** spécialité « animation socio-éducative ou culturelle » ;
- **ou d'un diplôme de niveau III** dans le champ de l'animation enregistré au répertoire national des certifications professionnelles ;
- **ou d'un diplôme de niveau II** enregistré au répertoire national des certifications professionnelles ;

Ou :

- **Justifier de 36 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 2400 heures minimum**

Et :

DESJEPS Niveau II, délivré par la DRJSCS (inscrit au RNCP)

• *Formation de Directeurs(trices) de structures et de projets*

- Fournir l'attestation de la formation aux premiers secours (PSC1)

PROGRAMME

- ✓ Management stratégique et développement
- ✓ Management opérationnel
- ✓ Gestion budgétaire et analyse financière
- ✓ Gestion des ressources humaines
- ✓ Analyse de pratiques professionnelles
- ✓ Politiques et enjeux territoriaux
- ✓ Conduite de changement
- ✓ Développement du pouvoir d'agir
- ✓ Sociologie des organisations
- ✓ Politiques et fonctionnement publiques
- ✓ Vie associative et ses enjeux
- ✓ Législation, règlementations et spécificités des Centres sociaux

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

- ✓ Alternance qui permet une pédagogie de l'action partant du vécu et de l'expérience professionnelle des participants
- ✓ Module d'accompagnement en Formation Ouverte et à Distance (12 jours au total)
- ✓ Suivi individualisé sur les écrits avec un formateur référent qui est attribué pour la durée de la formation

CONTACTS

Sylvia Broque, secrétariat de formation
01.45.14.64.58/ anim@infa-formation.com

Elodie Rompen, directrice du département de formations Animation
01.45.14.64.93/ erompen@infa-formation.com

Corinne Morelli et Laurence Delsuc, Union Francilienne des fédérations des centres sociaux et socioculturels, 01 60.16.74.65 / uffcs@outlook.fr

ORGANISATION GENERALE

- ✓ 511h de formation soit 73 jours
- ✓ Du 4 avril 2016 au 21 octobre 2017
- ✓ 5 jours consécutifs de formation par mois
- ✓ Coût : 6 378 euros (Plan de formation, période de professionnalisation ...)

La formation se déroulera à l'INFA de Nogent sur Marne.

Réunion d'INFORMATION : le 2 décembre 2015 à 9h30 à la Fédération des Centres Sociaux des Hauts-de-Seine, 16 rue Salvador Allende, 92000 Nanterre

MODALITES d'INSCRIPTION et de SELECTION

- ✓ Dossier d'inscription complet à renvoyer avant le 20 février 2016 (dernier délai) à l'INFA comprenant les pièces suivantes :
 - **fiche d'inscription normalisée avec photographie,**
 - **copies de l'attestation de recensement**
 - **certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense pour les Français de moins de 25 ans,**
 - **attestation de formation aux premiers secours (PSC1)**
 - **CV récent et détaillé avec attestations employeurs**

DESJEPS Niveau II, délivré par la DRJSCS (inscrit au RNCP)

- *Formation de Directeurs(trices) de structures et de projets*

- ✓ **Période de sélection sur RDV entre le 25 février et le 28 mars 2016** : la sélection se fait sur entretien de motivation et étude du parcours professionnel.